



MAIRIE DE PERLY-CERTOUX

INFORMATIONS OFFICIELLES - MAI 2019



Route de Certoux 51 - 1258 Perly-Certoux - Tél. 022 721 02 50 - Fax : 022 721 02 51

E-Mail : info@perly-certoux.ch - Site internet : www.perly-certoux.ch



Horaire d'ouverture:

Lundi et mercredi 8h30/12h - 14h/18h - mardi 9h/12h - jeudi et vendredi 8h30/12h

En dehors de ces heures, le secrétariat est ouvert sur rendez-vous.



Police municipale : Route de St-Julien 122, Plan-les-Ouates, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30,
Téléphone : 022 884 64 50

Police cantonale : Poste de Carouge, rue de la Fontenette 18 – 1227 Carouge13
Téléphone : 022 427 66 00

En cas d'urgence, la police répond 24 heures sur 24 au n° 117.



Relais social communal : tél. 022 721 02 66

PROCHAINES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2019

Jeudi 2 mai à 20 heures
(présentations des comptes 2017)

Jeudi 24 mai à 20 heures
(adoption des comptes 2017)

L'ordre du jour des séances est affiché sur le panneau d'affichage de la Mairie une semaine environ avant la séance ainsi que sur le site internet de la commune : www.perly-certoux.ch

Les séances ont lieu dans la salle du Conseil municipal, au 2^e étage de la mairie (51, route de Certoux).

Elles sont publiques et des échanges informels avec l'Exécutif et les membres du Conseil municipal peuvent avoir lieu à l'issue de chaque séance du Conseil municipal.

ACTUALITES COMMUNALES

IMPULSION "EMPLOI JEUNES 16-25 ANS" POUR FACILITER L'ACCES AU PREMIER EMPLOI

Partant du constat que le taux de non-activité chez les jeunes et les jeunes adultes est préoccupant, et consciente de leur difficulté à intégrer le marché du travail, la Commune de Perly-Certoux a décidé de soutenir les démarches des jeunes de la commune et favoriser leur accès à une activité rémunérée. Pour ce faire, elle sollicite l'appui et la collaboration des entreprises par la mise en place de mesures incitatives.

Plus concrètement, le Conseil municipal a voté un budget destiné à participer financièrement au coût salarial du jeune, à raison de 30% du salaire pendant au maximum les premières 200 heures du contrat, à titre de compensation pour l'effort d'accueil et d'implication de la part de l'entreprise.

Les entreprises intéressées par ce projet de collaboration sont invitées à s'adresser à la Mairie de Perly-Certoux pour plus de renseignements, ainsi que pour se faire remettre les formulaires liés à cette action. Les entreprises peuvent également s'adresser à la [Boîte à boulots \(http://www.babvia.ch/\)](http://www.babvia.ch/) si elles souhaitent se décharger des démarches administratives.

Jeunes de la commune, vous êtes concernés par cette proposition ? N'hésitez pas à faire connaître à votre premier employeur cette prestation de la commune à leur attention !

Contact à la mairie: Jacques Nierlé, Secrétaire général, tél. 022 721 02 50.

PERLY-CERTOUX 2021 : LANCEMENT DU BICENTENAIRE

La commune fêtera ses 200 ans en juin 2021. Le Conseil administratif ouvre les préparatifs, et convie chacune et chacun à proposer son projet, avec le slogan « Original mais 100% populaire ».

Pour préparer l'organisation de l'événement, le Conseil Administratif s'est adjoint les compétences de l'association OLA, spécialisée notamment dans les événements de collectivités communales genevoises.

Le Conseil Administratif est convaincu que le succès d'une telle commémoration dépendra dans une large mesure de l'apport des associations communales, de ses habitants, voire des entreprises actives sur notre territoire, qui peuvent par leurs propositions et/ou participation, s'approprier cet important événement.

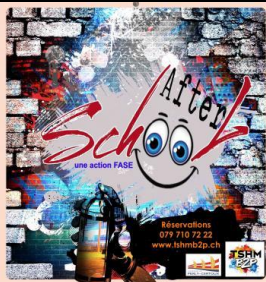


Le Conseil administratif souhaite que les associations, la population, ainsi que les entreprises et leurs collaborateurs, puissent exprimer leurs idées sur ce que devrait être une belle fête du Bicentenaire. Quel est, selon vous, l'ADN de la commune ? Comment raconter son histoire, la place que Perly-Certoux occupe aujourd'hui dans le canton de Genève et alentours ?

Vous êtes invités à participer à une séance de lancement du Bicentenaire, mercredi 29 mai 2019, à la salle polyvalente dès 18h30, suivie du verre de l'amitié. Ce sera l'occasion de faire connaissance avec l'association OLA qui accompagnera la commune dans l'organisation de cet événement, et de prendre note de vos souhaits, projets et idées pour cette fête.

A l'issue de cette séance, OLA fera la synthèse des idées réalisables et intéressantes, et engagera les premiers contacts avec les personnes et associations intéressées à participer à un comité d'organisation du Bicentenaire.

AFTERSCHOOL, UNE BOUM POUR TON ANNIVERSAIRE !



Vous souhaitez organiser l'anniversaire de votre enfant, âgé de 8 à 13 ans, sous forme de boum. L'équipe TSHM B2P vous propose de le réaliser les mardis soirs à l'Espace 267, de 18h à 20h. Le nombre maximum de personnes est de 15.

Un TSHM et un moniteur, assistés de 2 jeunes en petits jobs, supervisent la fête pour animer et veiller à son bon déroulement. Le coût est de CHF 130.- afin de rémunérer les jeunes.

Pour tout renseignement et inscription, s'adresser à la FASE, Patricia Corbat, tél. 079 710 72 22

CONSULTATION COUPLE ET FAMILLE OUVERTE À BERNEX

L'association Couple et Famille propose des consultations pour les couples et familles en difficultés relationnelles. Chaque année, plus de 1100 consultations sont conduites, pour plus de 500 personnes et 350 enfants, par les thérapeutes de Couple et Famille. Le prix de la consultation varie en fonction des moyens financiers des personnes mais le tarif minimum est de CHF 50.- la séance.

Couple et Famille dispose d'une **antenne à Bernex**, deux mardis après-midi par mois, **ouverte également aux habitants de la commune de Perly-Certoux**.

Cette antenne se situe à l'Espace Famille, 21, chemin du Signal. Les rendez-vous sont fixés par téléphone, au numéro 022 736 14 55, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Site internet : www.coupleetfamille.ch. Des dépliants sont à disposition à la mairie.

URBAN TRAINING : ÇA REPART !

A vos baskets ! Mercredi 8 mai 2018, à 18h30 devant la Mairie, les sessions d'Urban Training reprennent à Perly-Certoux. Offert par vos Autorités, donc gratuit pour vous mais vous devez obligatoirement vous inscrire pour chaque session: <https://urban-training.ch> puis <Inscription> puis <Perly-Certoux>. Bonne gym dans la commune !

Durée du parcours : 1h, sous la conduite d'un moniteur.

OFFREZ DES PETITS JOBS POUR DES JEUNES DE 15 À 25 ANS

Vous avez des petits travaux à effectuer, dans le cadre d'une manifestation, à titre privé... Travaux légers de jardinage, peinture d'une barrière, distribution de flyers, etc....

N'hésitez pas à nous contacter pour envisager de le réaliser avec des jeunes en petits jobs. Vous participerez ainsi à la cohésion sociale de la commune.

Contact TSHM de Perly-Certoux : Guillaume Vaucouleur, tél. 079 716 17 71 - Jonas Stoekli, tél. 076 245 09 46

www.tshmb2p.ch

INFORMATIONS OFFICIELLES

TAILLE DES ARBRES ET DES HAIES

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 mètres au-dessus de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 mètres au-dessus de la dite voie et ne doivent pas empiéter sur la voie publique. Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés.

Attention, il n'y a plus déchéance à date fixe car la taille des arbres et haies doit être conforme tout au long de l'année !

(Loi sur les routes L1-10)

NOUVELLES SUBVENTIONS POUR L'ELECTROMOBILITE

L'Etat de Genève poursuit sa politique d'encouragement de l'électromobilité. La mise en service complète du réseau ferroviaire Léman Express le 15 décembre 2019 et le déploiement de la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE), qui organise les modes de transports par zone géographique, vont bouleverser les habitudes en matière de déplacement.

La mobilité douce deviendra alors un mode de transports prioritaire dans les centres urbains. Grâce à des combinaisons optimales avec les transports collectifs et à la réalisation de nouveaux aménagements sécurisés et continus, l'efficacité des déplacements à vélo prendra une ampleur inédite.

Pour en encourager la pratique, après le soutien financier à l'achat de vélo à assistance électrique, **l'Etat propose désormais un programme de subventions à la carte aux personnes qui font le choix de la mobilité douce**. L'offre porte sur une subvention allant jusqu'à CHF 500.- à l'achat d'un vélo-cargo, d'une subvention de max CHF 80.- pour suivre une formation pour rouler en toute sérénité et d'une subvention de CHF 250.- pour tester un vélo électrique.

Afin d'inciter les citoyens à participer à la transition de la mobilité individuelle thermique vers la mobilité électrique, le Canton de Genève propose à compter du 1er janvier 2019 une subvention pour l'installation de bornes électromobilité privées dans les lieux d'habitat collectifs (entre CHF 1000 et 2000.-) ou individuels (CHF 1000.-).

Ces subventions sont à demander directement à l'Etat de Genève, Office cantonal de l'énergie (OCEN), rue du Puits-St-Pierre 4, CP 3920, 1211 Genève 3.

Site web : electromobilite.ge.ch

Renseignements sur **la subvention Borne électromobilité**: tél. 022 546 76 00 ou par e-mail : info-service@etat.ge.ch

Renseignements sur **les subventions Mobilité douce** : tél. 022 546 87 00

TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE

Les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, exerçant une activité lucrative ou exploitant une entreprise commerciale sur la commune de Perly-Certoux ainsi que les personnes morales qui ont une activité lucrative sur le territoire communal par le biais d'un siège ou d'une succursale (établissement stable), sont tenues de s'annoncer à la Mairie en vue de l'assujettissement à la taxe professionnelle régie par la loi sur les contributions publiques (LCP, art. 301 à 318c) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (RDLCP, art. 12a à 13a).

Pour s'annoncer et pour toute demande, par e-mail : taxe@perly-certoux.ch , ou par courrier à la mairie.

ENVIRONNEMENT 2019

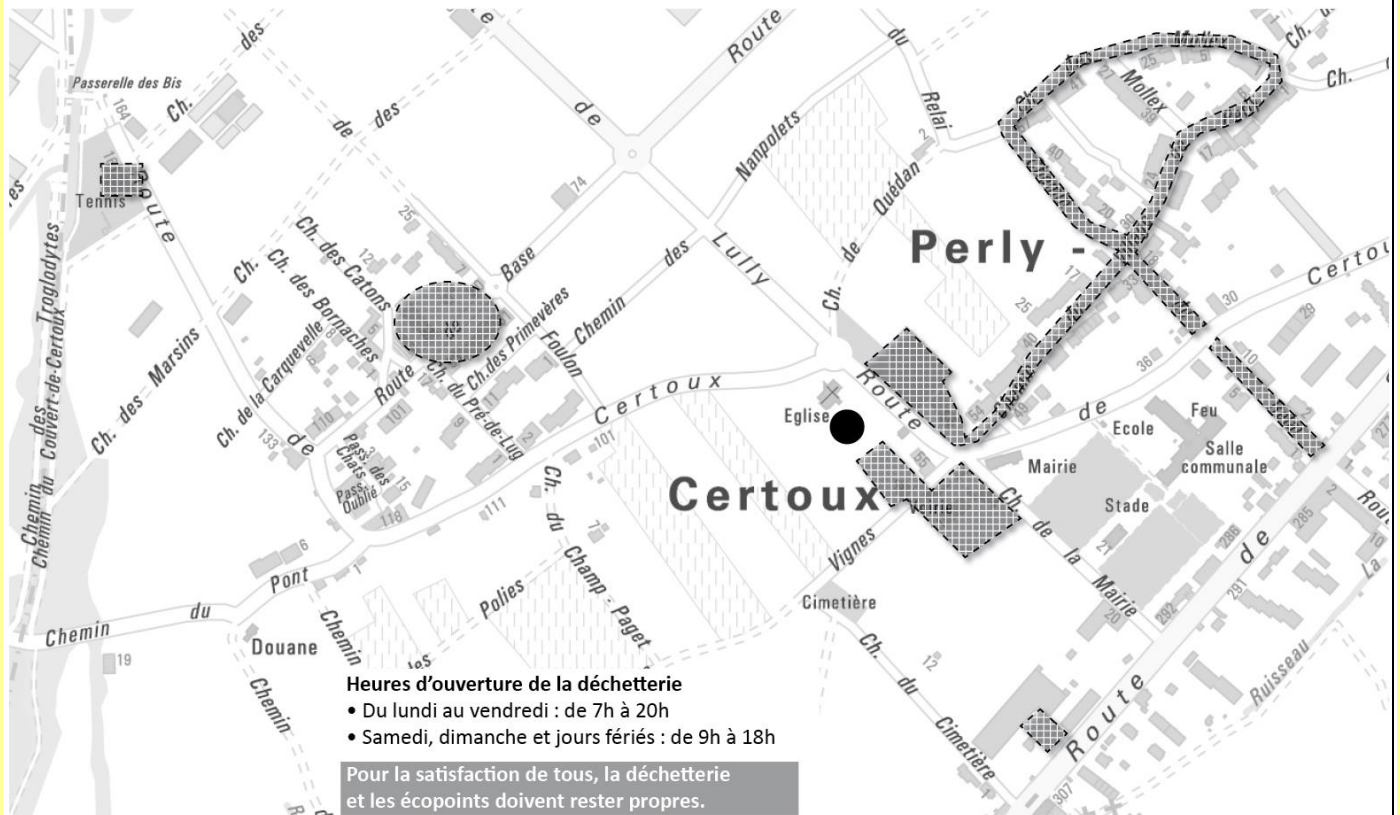
DECHETS – LES PROCHAINES DATES



Zones desservies par des écopoints (pas de levées au porte à porte - sauf encombrants et déchets de jardin)



Déchetterie communale



Heures d'ouverture de la déchetterie

- Du lundi au vendredi : de 7h à 20h
- Samedi, dimanche et jours fériés : de 9h à 18h

Pour la satisfaction de tous, la déchetterie et les écopoints doivent rester propres.



Levées des déchets encombrants

Samedi 25 mai
Samedi 6 juillet



Levées de papiers et cartons

Mardi 28 mai
Mardi 25 juin

Une levée supplémentaire de papier est organisée le 2^e mardi du mois.



Levée des déchets verts de jardin

Chaque lundi



Levée des déchets de cuisine

Chaque jeudi après-midi



Levées de verre

Mardi 28 mai
Mardi 25 juin

Jours fériés ? La levée a lieu le lendemain.

ESREC = Espaces de **RE**Cupération pour les déchets non répertoriés dans notre déchetterie, gratuit pour les privés

ESREC du site de Châtillon
Rte d'Aire la Ville
1233 BERNEX
022.420.91.22

ESREC de la Praille
Av. de la Praille 47
1227 CAROUGE
022.388.11.99

Heures d'ouverture :
Lu-Ven : 14h30 – 19h30
Sa-Dim : 9h30 – 17h

Continuons d'augmenter notre proportion de déchets triés !